

E. BEAUPIN

Membre du Comité directeur de la Mission catholique suisse.

La Mission catholique suisse ¹.

En publiant, en mars 1919, le dernier numéro de son *Bulletin mensuel*, la « Mission catholique suisse » rappelait en ces termes le but charitable qu'elle a poursuivi depuis sa création :

« Fondée par un évêque et par un groupe de catholiques fribourgeois, prêtres et laïcs, sans cesse encouragée et bénie par le Saint-Siège, perpétuellement en rapport avec des œuvres catholiques, la Mission a toujours eu pour but principal de venir en aide aux catholiques, en travaillant à procurer aux prisonniers les secours religieux et moraux qui leur étaient nécessaires. Ce caractère confessionnel ne l'a pas empêchée de répondre à l'appel de ceux qui ont eu recours à elle, sans se préoccuper de leurs croyances religieuses, de leurs opinions politiques, voire de leur nationalité. Il n'en est pas moins vrai que le meilleur de son dévouement et la part principale de ses ressources ont été consacrés à assurer le service du culte catholique dans les camps de prisonniers et dans les centres d'internement, que ses envois de livres étaient, en premier lieu, destinés aux prêtres, aux séminaristes, aux catholiques. ² »

Pour bien comprendre le rôle particulier de la « Mission catholique suisse », pour se rendre compte de la place qu'elle a prise parmi les œuvres d'assistance nées à l'occasion de la guerre, il ne faut pas perdre de vue cette déclaration. Elle n'implique nullement, de la part des fondateurs de la Mission, étroitesse d'esprit ou prosélytisme intempestif, mais au contraire exacte intelligence de ce que doit être une organisation confessionnelle, en temps de calamité publique. En fait, dans la mesure de ses moyens, elle est au service de tous ; d'autre part, elle s'applique à sauvegarder les intérêts religieux et moraux des membres de la

¹ Cet article nous a paru compléter heureusement le précédent et mériter de paraître dans le même numéro (N. d. l. R.).

² *Bulletin mensuel*, No 33, février-mars 1919, p. 235.

La Mission catholique suisse.

confession religieuse à laquelle appartiennent ses initiateurs. Sur ce terrain qui lui est propre, elle agit selon sa raison d'être, en accomplissant une tâche qui ne saurait être, au même degré, celle d'autres organisations vouées à d'autres soins.

C'est en restant fidèle à ce programme que la Mission catholique suisse a pu avoir son activité propre et son originalité, sans se confondre soit avec les Croix-Rouges nationales, soit avec la Croix-Rouge internationale, et tout en entretenant les meilleures relations avec ces institutions. Elle a pu même, à l'occasion, collaborer avec elles.

Grâce à ces explications, il sera plus facile au lecteur de situer la Mission catholique suisse parmi les œuvres de guerre et de saisir son fonctionnement, que nous allons maintenant décrire en nous arrêtant plus spécialement sur la meilleure et la plus bienfaisante de ses initiatives : la visite des camps de prisonniers, en France et en Allemagne, par des prêtres catholiques.

I

C'est en décembre 1914 qu'est née la Mission catholique suisse. Mgr Bovet, évêque de Lausanne et Genève, venait d'écrire aux cardinaux français pour leur proposer de s'occuper des intérêts religieux et moraux des prisonniers, quand il reçut, de M. Hoffmann, à cette époque Président de la Confédération et chef du Département politique, une lettre l'invitant à désigner un prêtre fribourgeois qui consentirait à se rendre en Allemagne pour visiter les prisonniers, tandis qu'un pasteur protestant accomplirait une mission analogue en France. Mgr Bovet choisit, pour ce ministère, l'abbé Dévaud, professeur à l'Université de Fribourg. En même temps le pasteur Zimmerli était envoyé en France, où il fut bientôt remplacé par le pasteur Lauterburg de Berne.

L'abbé Devaud inaugura ses fonctions au lazaret de Fribourg-en-Brisgau, dès le 31 décembre 1914. Au cours de ce premier voyage, il entra en relations avec Mgr Schulte, évê-

La Mission catholique suisse.

que de Paderborn, en Westphalie ¹. Entre autres questions, l'abbé Dévaud entretint Mgr Schulte de la recherche des disparus, et lui fit connaître que l'on avait reçu à Fribourg de nombreuses lettres demandant des informations sur le sort des militaires français dont on demeurait sans nouvelles depuis l'ouverture des hostilités. Mgr Schulte lui répondit que, de son côté, il avait été prié par le Saint-Siège de s'intéresser à ces malheureux et de prendre en pitié les angoisses de leurs familles. Apprenant que Mgr Bovet et la Mission étaient disposés à lui prêter leur concours, le prélat accepta de mettre en relations avec celui de Fribourg le bureau qu'il venait de créer à Paderborn pour s'occuper des prisonniers. C'est ainsi que commença, entre Paderborn et Fribourg, le travail pour la recherche des disparus.

En même temps, se posa le problème de l'envoi de livres religieux dans les camps. L'abbé Dévaud le traita d'abord avec le cardinal von Hartmann, archevêque de Cologne, qui lui conseilla de se mettre en rapports avec le Borromäusverein, grande association catholique de Bonn. Cette organisation consentit à servir d'intermédiaire entre la Mission et les camps de prisonniers, pour la transmission des livres qui leur étaient destinés.

Dès février 1915, la Mission catholique suisse se trouvait donc constituée, avec trois services : la visite des camps, la recherche des disparus, les envois de livres. Les ressources financières lui étaient fournies, pour les dépenses en faveur des prisonniers français, par les catholiques français, dont les subsides étaient centralisés et transmis par leurs cardinaux et leurs évêques. Lorsque, pour assurer une juste réciprocité, des services analogues furent créés, en mai 1915, pour les prisonniers allemands, les fonds nécessaires furent procurés par l'évêché de Paderborn.

Cette première organisation reçut bientôt de nouveaux développements. Pour venir en aide aux prisonniers nécessi-

¹ Voy. l'article ci-dessus, p. 516.

La Mission catholique suisse.

teux dont la détresse matérielle lui serait signalée par ses délégués, la Mission agréa le concours d'une œuvre d'envois de vivres et de vêtements qu'avait créée à Genève le vicaire général Ruche. Ce fut la « section de Genève » de la Mission catholique suisse qui, tout en gardant son autonomie financière, demeura, pour l'ensemble de son activité, rattachée à Fribourg. D'autre part, grâce aux démarches de l'abbé Dévaud en Allemagne et à Berne, la Mission contribuait à la nomination du R. P. Sigismond de Courten, religieux bénédictin de l'abbaye d'Einsiedeln, comme délégué du Conseil fédéral pour la visite, en France, des camps de prisonniers. Celui-ci se mit en route en mai 1915.

La mort de Mgr Bovet, survenue le 3 août 1915, n'arrêta pas l'essor de la Mission. Le successeur du regretté prélat, Mgr Colliard, en recueillit la présidence et lui voua le même dévouement. Avec son appui, la Mission put nouer des rapports plus étroits avec l'Office provisoire en faveur des prisonniers de guerre établi à Rome, à la secrétairerie d'Etat du Vatican, par les soins du Saint-Siège. L'Office provisoire accorda son concours à la Mission pour la transmission de ses communications dans quelques-uns des pays occupés, pour le secours aux prisonniers retenus en Orient, ainsi que pour la recherche des militaires disparus sur ce front. Il fit procéder aussi, par l'intermédiaire de l'évêché de Namur, au relevé des tombes dans le Luxembourg belge ¹.

L'internement des prisonniers malades en Suisse amena enfin la Mission à créer, en 1916, un service spécial, afin de pourvoir à leurs besoins moraux et religieux. Sur l'initiative de Mgr Colliard et après entente entre lui et le colonel Hauser, médecin d'armée, l'abbé Savoy, directeur au Séminaire diocésain à Fribourg et capitaine-aumônier dans l'armée suisse, fut nommé aumônier-chef des internés catholiques de toutes les nationalités.

¹ Sur les relations entre l'Office provisoire et la Mission catholique suisse, voir dans le *Correspondant*, l'article intitulé *Le Saint-Siège et la Guerre* (25 mai 1917), et *Bulletin mensuel* de la Mission catholique, p. 85 et 97, nos 14 et 15).

La Mission catholique suisse.

Ainsi s'acheva l'organisation intérieure de la Mission catholique suisse. Dans le courant de 1916, la Mission, toujours présidée par Mgr Colliard, comprenait cinq grands services, chacun d'eux ayant à sa tête une ou deux personnes responsables : a) le secrétariat général et la recherche des disparus : le professeur Paul Joye et le chanoine Beaupin ; b) la visite des camps : l'abbé Dévaud (remplacé en 1918 par M. le chanoine Wæber) et le R. P. de Courten ; c) le service des livres : l'abbé Joseph Gremaud ; d) le secours religieux et moral aux internés : l'abbé Savoy ; e) le service des vivres et vêtements, dit « Section de Genève » : le vicaire général Ruche et M. Chaffard. Le Comité directeur compta aussi, depuis le début, parmi ses membres, outre les chefs de service, le baron de Montenach et les professeurs Gariel et Aeby.

Pour tenir le public au courant de son activité et maintenir un lien entre elle et ses correspondants, la Mission commença, en février 1916, la publication d'un *Bulletin mensuel*, dont le tirage s'éleva bientôt à 15,000 exemplaires.

II

Cet aperçu sur l'histoire de la Mission resterait incomplet, si nous n'entrions pas maintenant dans quelques détails sur la marche de chacun des *Services* que nous venons d'énumérer.

Le Service des livres envoya dans les camps de prisonniers, dès janvier 1915, des livres de prière, réunis par les soins de M. et de M^{me} de Montenach. A partir de février, il fut à même de pourvoir régulièrement aux besoins des bibliothèques, en France, puis en Allemagne, puis en Suisse, dans les centres d'internement.

Il a pu ainsi faire distribuer aux prisonniers français plus de 500,000 volumes de tous genres, mais spécialement des livres d'études religieuses, philosophiques et sociales. Il a fourni aux prêtres catholiques les ouvrages qui leur étaient nécessaires pour leur ministère ou leurs travaux personnels. Les étudiants ecclésiastiques, groupés à Münster, puis à Limbourg, ont reçu,

La Mission catholique suisse.

par son intermédiaire, la plupart des ouvrages qui leur étaient utiles. A plusieurs reprises, la Mission a consenti des dépenses importantes pour leur constituer une bibliothèque choisie et à peu près suffisante. Elle n'a jamais cessé de s'intéresser à eux et de leur venir en aide.

Les envois faits aux prisonniers allemands retenus en France et en Angleterre ont été, eux aussi, considérables. Pour ces prisonniers, en sus des livres expédiés, la Mission a assuré la transmission régulière de deux publications périodiques en langue allemande, rédigées et éditées à Fribourg, aux frais de l'évêché de Paderborn : les *Kirchenglocken*, revue religieuse bi-mensuelle, destinée aux captifs eux-mêmes (tirage moyen : 33,000 exemplaires) et les *Sonntagspredigten*, petite feuille hebdomadaire réservée aux aumôniers, renfermant le texte de l'Evangile de chaque dimanche et un commentaire propre à être lu à l'office ou à servir de thème à la prédication (tirage moyen : 400 exemplaires). Différents ouvrages religieux, écrits spécialement pour les prisonniers allemands, ont été également distribués par les soins de la Mission.

Quant aux internés de toutes nationalités, ils furent loin d'être oubliés. La Mission leur a fait des envois globaux et renouvelés pour leurs bibliothèques ; elle a fait aussi des envois individuels aux aumôniers et à de nombreux étudiants. Au moment de la signature de l'armistice, les Français et les Belges avaient à leur disposition :

un service régulier de revues, mises en circulation à travers les groupes (environ 20 revues) ;

un service quotidien de journaux, expédiés par les soins de la section de Genève et à ses frais (environ 30 journaux) ;

une bibliothèque religieuse circulante, réservée aux aumôniers.

Les frais du service des livres, au 31 décembre 1918, dépassaient 55,000 fr., pour les envois partis de Fribourg. Ils s'élevaient à près de 22,000 fr. pour les expéditions de journaux faites de Genève ¹.

¹ Sur le fonctionnement du service des livres, voir *Bulletin mensuel*, n° 18, l'article intitulé : *Le service des livres*.

La Mission catholique suisse.

En ce qui concerne le secours religieux et moral aux internés¹ la Mission catholique suisse s'est appliquée à seconder dans sa tâche l'abbé Savoy, aumônier-chef, de la manière suivante :

Elle a fourni des subsides réguliers pour contribuer aux frais de séjour des aumôniers, et pris à sa charge une grosse part des dépenses exigées pour le culte.

Elle a fait des envois de livres, de revues, de journaux, de jeux, de cartes géographiques, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut.

Elle est venue en aide à des internés nécessiteux ou chargés de famille, dans des circonstances déterminées, avec le concours de l'« Ouvroir français » de Fribourg.

Elle a fait donner aux internés des conférences scientifiques, sociales ou morales.

Elle a participé, par la présence de ses chefs de service, aux réunions générales des aumôniers, organisées par l'abbé Savoy.

La Mission a dépensé, pour le secours religieux et moral aux internés, près de 30,000 fr.

Le Service des vivres et vêtements (section de Genève), a expédié aux prisonniers nécessiteux, lesquels après enquête sur leur situation, lui avaient été signalés par la Mission ou des personnes de confiance : 91,598 colis, représentant une valeur de 225,000 fr.

Il a pris à sa charge les expéditions de vin de messe, de cire d'autel, nécessaires aux cérémonies et aux offices du culte catholique dans les camps.

Il a envoyé aux prisonniers, à la demande de leurs familles, 560,025 colis payants. C'est le léger bénéfice provenant de ces envois qui, s'ajoutant aux dons volontaires de ses correspondants, lui a permis de venir en aide à près de 90,000 nécessiteux, et de payer les frais du service des journaux aux internés.

¹ A consulter, sur ce service, l'article intitulé : *L'organisation du service religieux pour les prisonniers français internés en Suisse. Revue du Clergé français*, 1^{er} avril 1918, et, dans les rapports officiels du major Favre, les chapitres consacrés au service religieux (*Voy. Revue internationale*, T. I, 1919, p. 451).

La Mission catholique suisse.

En outre, son bureau de recherches civiles a fourni aux familles 22,649 renseignements.

C'est par la visite des camps, comme on l'a vu plus haut, que la Mission a été amenée à entreprendre la *recherche des disparus*¹, conjointement avec le bureau créé à Paderborn par Mgr Schulte, et officiellement nommé « Kirchliche Kriegshilfe ».

L'abbé Dévaud, absorbé par d'autres soins, était dans l'impossibilité de se livrer, au cours de ses voyages en Allemagne, aux démarches que sollicitaient de lui les familles des disparus. Il fallait recourir à un procédé d'investigation plus rationnel et plus général que l'enquête individuelle et verbale faite au hasard des rencontres dans les camps. Ce fut l'affichage de listes alphabétiques de disparus, classés par régiment, qui furent placées sous les yeux des prisonniers. La Mission en prit la première l'initiative, avant les gouvernements belligérants. La première liste de disparus français fut apposée par les soins de la Mission le 1^{er} février 1915. Depuis cette date jusqu'au 15 février 1918, 320 listes contenant chacune plusieurs centaines de noms furent affichées en Allemagne. A partir de mai 1915, 104 listes furent affichées en France pour la recherche des disparus allemands, avec l'assentiment et par l'intermédiaire du ministère de la Guerre français.

Les prisonniers invités à consulter ces listes faisaient connaître leurs renseignements aux sous-officiers et aux aumôniers chargés de les recueillir. Ces informations, centralisées à Paderborn pour les disparus français, à Paris, au ministère de la Guerre, pour les disparus allemands, étaient ensuite transmises, par les soins du secrétariat général de la Mission, aux familles ou aux bureaux intéressés.

L'affichage s'est poursuivi durant presque toute la guerre ; il a donné, au cours des deux premières années surtout, d'excellents résultats. La dispersion des prisonniers dans les kommandos l'ayant rendu moins fructueux, la Mission eut recours

¹ Voir sur ce sujet : *La Recherche des disparus, Revue du Clergé français*, n° du 1^{er} décembre 1918.

La Mission catholique suisse.

aux interrogatoires directs de témoins, aux enquêtes de tombes, au dépouillement des listes qui lui furent fournies par l'intermédiaire de l'« Office provisoire » du Vatican. Elle reçut aussi, et en grand nombre, des dépositions recueillies spontanément par des aumôniers français et allemands à l'arrivée des nouveaux prisonniers dans les camps de triage, notamment pendant les batailles livrées devant Verdun, en 1916. Fidèle enfin à l'esprit qui présida à sa fondation, elle s'est appliquée spécialement à procurer aux familles les renseignements sollicités par elles sur les derniers moments des prisonniers catholiques morts en captivité et sur les circonstances de leur inhumation.

La Mission s'est attachée à faire toutes les enquêtes qui lui ont été demandées. Elle a été en relations suivies avec la plupart des grandes organisations s'occupant de la recherche des disparus et servant d'intermédiaire aux familles, en France aussi bien qu'en Allemagne.

Au début de son activité, la Mission n'a tenu qu'une statistique imparfaite des informations qui lui furent demandées comme des renseignements qu'elle a transmis. En attendant que ce travail soit mis au point, après le classement des documents rassemblés à Fribourg, nous pouvons dire que pendant les deux seules années 1917 et 1918, la Mission a fait 82,889 enquêtes sur des prisonniers et des disparus, et envoyé à ses correspondants 46,461 renseignements.

III

Nous en arrivons enfin à la *visite des camps*, sur laquelle on voudra bien nous permettre de nous étendre un peu plus longuement, parce qu'elle fut l'œuvre par excellence de la Mission.

C'est en effet pour assurer toute son efficacité bienfaisante à l'entreprise de la visite des camps qu'ont été créés tous les autres services de la Mission catholique suisse, sauf le service du secours religieux et moral aux internés — qui fut pourtant, pour ses bénéficiaires, grâce aux déplacements de l'abbé Savoy

La Mission catholique suisse.

et des aumôniers, voire des envoyés de la Mission, une autre forme de la visite. On l'a vu, la recherche des disparus n'a pris naissance que pour suppléer à l'action personnelle impossible des délégués visiteurs ; le service des livres, celui des vivres et vêtements, sont toujours restés dans une étroite dépendance du service de la visite des camps, puisqu'ils recevaient, en grande partie, des délégués visiteurs, les indications utiles à leurs envois.

La visite des camps a été faite, en France et en Allemagne, selon le principe de la réciprocité. Quand elle a cessé, au moment de la signature de l'armistice, elle était assurée, en France, pour les prisonniers des Empires centraux par le R. P. de Courten et le pasteur de Quervain ; en Allemagne, pour les prisonniers alliés, par le chanoine Waeber, successeur de l'abbé Dévaud, et par le pasteur Derron, successeur du pasteur Barth.

La Mission catholique suisse eut surtout à seconder les efforts de l'abbé Dévaud, du chanoine Waeber et du R. P. de Courten.

Le R. P. de Courten a fait, durant la guerre, 7 voyages en France, d'une durée moyenne de trois mois chacun, au cours desquels il a visité environ 200 camps ; il a fait en outre 6 voyages en Allemagne, beaucoup plus courts, 2 voyages en Autriche, un en Italie.

L'abbé Dévaud a fait au total, de fin décembre 1914 à fin 1917, 8 voyages en Allemagne, d'une durée moyenne de trois mois, au cours desquels il a visité 350 camps. Il a fait aussi un voyage en France et un à Rome.

Le chanoine Waeber, ayant remplacé l'abbé Dévaud en mai 1918, a fait 2 voyages en Allemagne et visité environ 60 camps.

Portant le titre de « délégués du Conseil fédéral pour la visite des camps de prisonniers de guerre », admis d'autre part à remplir ces fonctions par les autorités officielles des pays où les appelait leur ministère, les trois prêtres catholiques que nous avons nommés s'attachèrent à s'enquérir de la manière dont était organisé le service du culte dans les camps, ainsi que des besoins religieux et moraux des prisonniers. Ils veillèrent à ne point s'immiscer dans le rôle réservé aux envoyés des Croix-Rouges et des Ambassades des neutres. Leur activité ne s'est

La Mission catholique suisse.

jamais confondue avec celle des uns ou des autres. Limitée à son objet propre, la vie religieuse et morale des camps et des prisonniers, elle n'en fut que plus bienfaitrice.

Dans tout centre de captivité par eux visité, les délégués catholiques s'adressaient, pour se renseigner, aux aumôniers et aux hommes de confiance placés à la tête des cercles d'études, des associations pieuses, des sociétés de secours et des bibliothèques. Ils recueillaient les désirs exprimés, donnaient des conseils, prodiguaient les encouragements. Ils prenaient note de ce qui leur avait été dit pour transmettre les demandes d'amélioration aux commandants des camps ou pour indiquer au secrétariat général de la Mission les envois à faire. Ils laissaient enfin une somme d'argent, souvent assez considérable, aux aumôniers ou aux hommes de confiance pour l'entretien des chapelles et le service du culte, ou pour secourir les nécessiteux, sans distinction de confession. La Mission a fait ainsi distribuer en Allemagne, par l'intermédiaire de l'abbé Dévaud et du chanoine Waeber ou sur leurs indications, près de 400,000 fr.¹. C'est à des subventions de ce genre qu'ont été employés les deux tiers des ressources qu'elle tenait de la charité française.

Les questions d'intérêt général ainsi réglées, les délégués procédaient à la visite individuelle. Chaque prisonnier avait le droit de s'entretenir avec eux, le plus souvent sans témoin. Ils inscrivaient son nom et l'adresse de ses parents, prenaient quelques notes sur son état de santé, ses blessures, sa situation. Ces indications, parvenues à Fribourg, étaient envoyées : pour les prisonniers allemands, à la « Kirchliche Kriegshilfe », à Paderborn ; pour les prisonniers italiens, à l'Office provisoire, à Rome, d'où elles étaient communiquées aux familles. Le travail de transmission se faisait à Fribourg même pour les prisonniers français. Chaque famille dont un membre avait été rencontré par l'abbé Dévaud ou par le chanoine Waeber, recevait

¹ Dans ce chiffre sont compris les 293,000 Mk. qui ont été envoyés par la Mission à l'Evêché de Paderborn et répartis par ses soins pour venir en aide aux prisonniers français et belges.

La Mission catholique suisse.

une lettre lui donnant quelques renseignements brefs et précis sur la santé, les besoins, l'état moral de celui qui avait été visité.

On devine aisément quel bien a été fait par ces visites individuelles et par ces transmissions de nouvelles. Pour le prisonnier, elles étaient un rappel de la patrie et du foyer, elles lui fournissaient l'occasion de décharger un peu son cœur, de parler des siens et d'en entendre parler, de recevoir enfin pour lui-même un mot de sympathie, un conseil, une poignée de main qui lui étaient un réconfort. Que de peines intimes et secrètes ont été ainsi allégées ! Les délégués, entourant d'une sollicitude particulière les malades et les blessés, ne manquaient jamais de s'arrêter quelques instants à leur chevet. Ils s'enquerraient aussi des prisonniers récemment capturés qui n'avaient encore rien reçu de chez eux ou dont les lettres n'étaient pas encore parvenues à destination. C'est pour soulager de telles infortunes qu'ils ont parcouru, à plusieurs reprises, les hôpitaux des bords du Rhin, surtout pendant les périodes de grands combats. Au cours de la lutte devant Verdun et durant l'offensive de printemps de 1918, l'abbé Dévaud et le chanoine Waeber ont ainsi consolé et secouru des milliers de malheureux. Il leur arriva même de se trouver là pour recueillir le dernier soupir des mourants et transmettre le récit de leurs suprêmes instants à leurs parents.

La note envoyée par la Mission aux familles des prisonniers apportait des nouvelles sûres émanant d'un témoin qui avait vu l'être cher et avait causé avec lui. Elle était une certitude et une espérance, parce qu'elle disait l'état exact du captif, son courage, sa fidélité au souvenir des siens. Elle nommait la femme, les enfants ; elle montrait l'exilé tel que le délégué l'avait trouvé, lisant ou travaillant ; c'était un sourire d'attendrissement au milieu des plus rudes souffrances du cœur. C'était la confiance rendue, lorsque l'avertissement venu de Fribourg arrivait au foyer avant même la première carte annonçant la capture, à un moment où l'on n'était pas encore fixé sur le sort de celui qui n'était toujours que « disparu ».

La Mission catholique suisse.

Quelque cent mille familles, au cours de la guerre et un peu dans tous les pays belligérants, mais surtout en France, ont été ainsi moralement soutenues, grâce à la visite des camps. Inutile de dire quels innombrables témoignages de reconnaissance a reçus la Mission. Ils restent la meilleure récompense des délégués pour lesquels cette succession presque ininterrompue de voyages, de démarches, de conversations était une cause permanente de sérieuse fatigue. Chacun d'eux s'était fait une règle de passer une journée entière, parfois plusieurs dans chaque camp, prenant souvent ses repas en compagnie des aumôniers ou des officiers, voire des soldats eux-mêmes, qui, en Allemagne surtout, regardaient comme un honneur de partager avec lui leurs provisions.

Chaque voyage des délégués a fait l'objet d'un rapport général, transmis aux autorités fédérales et aux autorités françaises ou allemandes. Ces rapports exprimaient des vœux, présentaient des doléances, suggéraient des améliorations. Ils influèrent souvent, d'une manière heureuse, sur les mesures prises à l'égard des prisonniers et leur valurent plus d'un avantage important.

Telle a été l'œuvre de la visite des camps organisée par la Mission catholique suisse, à la demande du Département politique du Conseil fédéral et avec l'agrément des belligérants. Telle a été aussi, dans son ensemble, la tâche accomplie par la Mission. Nous croyons avoir montré, par cet exposé, que cette assistance religieuse et morale, qui ne se confondait avec aucune autre initiative, a été vraiment féconde et bienfaisante.